



HAL
open science

Conception ronsardienne de la métaphore et enjeux théoriques dans les traités de Marie de Gournay

Caroline Trotot

► **To cite this version:**

Caroline Trotot. Conception ronsardienne de la métaphore et enjeux théoriques dans les traités de Marie de Gournay. Anne-Pascale Pouey-Mounou and Paul J. Smith. Ronsard and Du Bartas in Early Modern Europe, Brill, 2021, 978-90-04-43621. hal-03103072

HAL Id: hal-03103072

<https://hal.science/hal-03103072v1>

Submitted on 6 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONCEPTION RONSARDIENNE DE LA MÉTAPHORE ET ENJEUX THÉORIQUES DANS LES TRAITÉS DE MARIE DE GOURNAY (1565-1645)

Caroline Trotot, LISAA EA 4120, Université Gustave Eiffel

Chapitre de l'ouvrage *Ronsard and Du Bartas in Early Modern Europe*, edited by Anne-Pascale Pouey-Mounou et Paul J. Smith, Leiden, Boston, Brill, 2021, p. 93-115

[p. 93] Au seuil du Traité « Sur la version des Poetes antiques, ou des Metaphores », Marie de Gournay invite son lecteur à lire l'« Ode à Michel de l'Hospital » de Ronsard, la « Musagnœomachie » de Du Bellay et un poème latin de Michel de l'Hospital louant Ronsard. Grâce à ces exemples, le lecteur saura « ce qu'il est permis aux Poètes ou Traducteurs de la Poësie d'oser en nostre Langue, et pour le point des Metaphores, et pour le surplus de son estendue »¹. Le style polémique, joint à une pensée par l'exemple, paraît éloigner Marie de Gournay d'une pensée théorique construite pour favoriser « une théorie de la métaphore » que M.-C. Thomine qualifie de « simple esquisse »² dans un « traité parallèle ou détourné ». M. Clément relève quant à elle « une volonté de ne pas faire système »³ pour privilégier la dimension polémique des textes⁴. De fait, la fille d'alliance de Montaigne préfère la « fragmentation »⁵ vive au polissage de formes qui risquent de paraître « pedantesques »⁶. Pourtant, elle développe une conception de la métaphore conforme non seulement à l'usage ronsardien ou bellayen, mais encore à l'horizon théorique dans lequel ils s'inscrivent. L'examen des écrits de Marie de Gournay, placés sous le patronage de « Ronsard et sa bande »⁷, permet ainsi de réinterroger le modèle à travers son évolution, d'en cerner les [p. 94] contours théoriques. On avancera peut-être « à pas d'escrevice »⁸ – comme la Langue, selon notre autrice – et dans la comparaison de configurations qu'on pourrait hésiter à décrire comme des systèmes.

¹ Gournay Marie de, *Œuvres complètes*, eds. J.-C. Arnould - É. Berriot - C. Blum- A.L. Franchetti - M.-C. Thomine - V. Worth-Stylianou (Paris: 2002), 932, abrégé en *O. C. désormais* ; *Les Advis* (Paris, Jean Du Bray : 1641), 269.

² Thomine M.-C., « Des métaphores chez Marie de Gournay : réflexion linguistique et pratique littéraire », in Arnould J.-C. (éd.), *Marie de Gournay et l'édition de 1595 des Essais de Montaigne* (Paris: 1996) 175-192.

³ Clément M., « Les éléments épars d'un art poétique dans L'ombre de la damoiselle de Gournay », in Arnould (éd.), *Marie de Gournay et l'édition de 1595 des Essais de Montaigne* (Paris: 1996) 163-173.

⁴ *Ibid.*, 168 : « La précision technicienne ne peut que nuire à l'énergie du discours pamphlétaire ». Sur le rôle de la polémique dans l'identité auctoriale de Marie de Gournay, voir Arnould J.-C., « Marie de Gournay polémique », *Littératures classiques* 59,1 (2006) 237-250.

⁵ Fogel M., *Marie de Gournay*, (Paris :2004), chapitre XII, « Fragmentations ».

⁶ Gournay, *O. C.* 1188, *Advis* 475.

⁷ Gournay, *O. C.* 957, *Advis* 288.

⁸ Gournay, *O. C.* 1084, *Advis* 392.

Après un bref rappel des aspects importants qui ont déjà été soulignés par la critique, nous considérerons l'inscription des écrits de Marie de Gournay sur l'horizon théorique des textes qui accompagnent la Pléiade, la manière dont ces derniers sont sollicités pour construire une pensée qui concilie paradoxalement la fidélité et l'émancipation⁹. Quels principes peut-on donc reconnaître à l'ombre de ces différents textes ?

1. Une défense de la métaphore

Les titres « Sur la version des poètes antiques, ou de la métaphore » et « Deffence de la poesie et du Langage des Poètes » signalent l'importance donnée à cette figure et la revendication de l'héritage de la *Deffence et Illustration de la Langue française*. Le contenu des traités confirme les titres. Ronsard et Du Bellay¹⁰ sont les modèles constamment proposés, parfois accompagnés de Desportes et une fois de Du Bartas. Dans le contexte de la bataille linguistique et littéraire des années 1620, Marie de Gournay reprend à la *Deffence* « le souci linguistique de défense du français », « l'imitation » et « l'érudition », pour reprendre les catégories dégagées par M. Clément. Elle propose une vision de la langue et de l'écriture qui privilégie l'abondance, dans le sillage d'Érasme¹¹. Il s'agit de varier le discours et surtout de lui donner force, vigueur et énergie¹². Marie de Gournay reprend jusqu'aux topiques métaphoriques de la *Deffence*, comme celle du jardinage – nous y reviendrons.

Notre autrice revendique des sources théoriques, Aristote et Vida notamment. M.-C. Thomine souligne ainsi que c'est à Vida qu'elle emprunte la place [p. 95] privilégiée de la métaphore comme figure non seulement d'enrichissement, mais même d'inspiration divine¹³.

Voici le passage :

Quelle suffisance poétique est la leur ? Quel prodige d'exception ? Si les plus excellentes et puissantes Langues antiques, sont pleines de Metaphores, (remettant à parler des nouvelles Langues en autre endroit) si les plus excellens et puissans Autheurs de ces mesmes Langues, en sont les plus émaillez, tesmoin Virgile ? S'ils les nomment par la bouche de Vidas [sic], langage des Dieux :
« Nous apprenons aussi que la Troupe de Dieux,
Parle par Métaphore au grand palais de Cieux :

⁹ On sait en effet que l'autrice s'illustre par une réécriture de la « Harangue du duc de Guise à ses soldats devant Metz » qui peut apparaître à tout le moins comme un écart par rapport à la fidélité sans faille qu'on attendrait d'une admiratrice du détail de l'emploi des mots. Voir l'analyse précise de Thomine-Bichard M.-C., « Marie de Gournay et sa « Deffence » de Ronsard, « De la poésie et du langage des poètes », in Bellenger Y., Céard J., Thomine-Bichard M.-C. (éds.), *La Poésie de la Pléiade : héritage, influences, transmissions* (Paris: 2009) 327-356.

¹⁰ Voir par exemple des mentions de Ronsard seul ou de Ronsard et de Du Bellay parfois accompagnés d'autres poètes, notamment Desportes : O. C. 932, 945, 957, 960, 1009, 1083, 1086, 1095, 1096, 1165, 1529, 1531, 1571, 1574 ; une mention de Du Bartas, 1085.

¹¹ Clément C., « Les éléments épars » 167.

¹² Voir Thomine M.-C., introduction aux *Œuvres complètes*, éd. citée, 47 : « trois termes clé, « uberté » (c'est-à-dire, fécondité, fertilité), variété, vigueur ».

¹³ Thomine, « Des métaphores » 178.

Et les Muses jadis admirant ce langage,
Passans du Ciel en Terre en donnerent l'usage »¹⁴

Et c'est encore à Vida qu'elle se réfère pour expliquer que la métaphore est un « exercice d'ordre intellectuel »¹⁵, qualité sur laquelle M.-C. Thomine insiste à juste titre. Voici le passage :

Or non seulement l'ame humaine, à qui la cognoissance est fort plaisante, a le contentement de voir deux objects en lisant la Metaphore, comme chacun entend : mais elle void encore je ne sçay quoy de plus agreable et tres-excellent : c'est l'art de les représenter l'un par l'autre, bien que souvent ils soient esloignez d'une infinie distance : l'entendement de l'escrivain semblant par son entremise, transformer les subjects en sa propre nature, souple, volubile, applicable à toutes choses : en laquelle representation, pource qu'il y a mille occasions de broncher, et d'une cheute glissante, il se trouve une insigne gloire et un tres-grand merite à fournir la carriere nettement. Voicy les instructions d'un des premiers maistres du mestier, c'est derechef Vidas. [...]

« Tout fier de s'egayer sous la face d'autrui.
L'artifice et l'honneur d'une chose si belle,
Rid aux yeux du Lecteur d'une grace éternelle :
Son ame voyant naistre en un mesme sujet
L'aspect delieieux de maint divers object. »¹⁶

[p. 96] Le passage se fonde aussi sur Aristote pour rappeler qu'« apprendre facilement est naturellement agréable à tous les hommes » et que « c'est la métaphore qui produit surtout l'effet indiqué »¹⁷ en construisant le rapprochement de deux réalités distantes selon le principe de la ressemblance :

Il faut comme nous l'avons dit précédemment, tirer ses métaphores de choses appropriées, mais non point évidentes, comme, en philosophie, apercevoir des similitudes même entre des objets fort distants témoigne d'un esprit sagace¹⁸.

Le poète est un bon tireur, qui sort de lui-même pour atteindre des représentations justes. Marie de Gournay en fait un « bon archer »¹⁹, ce que ne comprennent pas les censeurs puristes, à propos par exemple d'un « fleuve de flambeaux » de Du Perron :

Ces debiles esprits ne sçavent pas discerner, que cet illustre Poète, et Cardinal, ne compare pas ces deux choses par où elles sont différentes, mais par où elles sont égales : sçavoir-est par la fluxion et le flottement, considerez avec cette longueur resserrée [...]. Ny ne considerent aussi, que la parfaite excellence d'une metaphore, consiste à viser du plus loin qu'elle peut, pourveu qu'elle frappe au blanc : et de plus loin ny plus heureusement n'eussent peu viser celle-cy ou son Ouvrier, que de discerner une conformité dans les contraires [...]²⁰

Pour Aristote, cette aptitude à relier des réalités distantes constitue la métaphore en instrument d'évidence intellectuelle, d'une connaissance par l'identification, source de plaisir :

[...] si l'on aime voir des images, c'est qu'en les regardant on apprend à connaître et on conclut ce qu'est chaque chose comme lorsqu'on dit : celui-là, c'est lui.²¹

¹⁴ Gournay, *O. C.* 944, *Advis* 277. Vida, *Art Poétique*, III, éd. de 1527, v. 76 sq.

¹⁵ Thomine, « Des métaphores » 189.

¹⁶ Gournay, *O. C.* 948-949, *Advis* 280-281. Voir Vida, *Art Poétique* III, éd. de 1527 v. 66-70.

¹⁷ Aristote, *Rhétorique*, trad. A. Wartelle (Paris : 1973) 1410b.

¹⁸ *Ibid.*, 1411b.

¹⁹ Gournay, *O. C.* 947, *Advis* 279. Sur l'importance de cette métaphore comme clé du système aristotélicien, voir Pigeaud J., « Une Physiologie de l'inspiration poétique, De l'humeur au trope », *Études Classiques*, XLVI (1978) 23-31.

²⁰ Gournay, *O. C.* 1559, *Advis* 757.

²¹ Aristote, *La Poétique*, éd. et trad. R. Dupont-Roc et J. Lallot (Paris : 1980) 48b.

[p. 97] Or cette capacité révèle le talent poétique :

[...] le plus important de beaucoup, c'est de savoir faire les métaphores ; car cela seul ne peut être repris d'un autre, et c'est le signe d'une nature bien douée (εὐφύιας). Bien faire les métaphores, c'est voir le semblable.²²

La métaphore révèle le talent, la nature (εὐφύια) mobile qui permet d'accueillir les impressions ou de se projeter en elles :

Aussi l'art poétique appartient-il aux êtres bien doués (εὐφουῶς) ou portés au délire : les premiers se modèlent aisément (εὐπλαστοί), les autres sortent facilement d'eux-mêmes (ἐκστατικοί).²³

On est proche de la formule de Marie de Gournay relevée *supra*, « l'entendement de l'escrivain semblant par son entremise, transformer les subjects en sa propre nature, souple, volubile, applicable à toutes choses », à ceci près que l'idée de transformation en soi pourrait bien venir d'une contamination des phrases de *La Deffence* sur l'imitation²⁴. Marie de Gournay s'inspire donc non seulement de Vida, mais d'Aristote et peut-être d'Horace dans la mise en garde contre les chutes de celui qui cherche à s'élever vers les hauteurs²⁵. Ce sont les trois noms cités par Du Bellay dans *La Deffence*, auxquels il renvoie son lecteur pour les « figures des sentences, et de motz, et toutes les autres parties de l'Eloquution [...] »²⁶. Marie de Gournay répond peut-être à cette invitation en précisant sa conception de la métaphore à l'aide des traités d'Aristote et de Vida notamment. Elle explicite ou développe un discours théorique en cohérence avec la poétique de la Pléiade.

La théorie aristotélicienne de la métaphore est ainsi celle que développe le ramiste Fouquelin en s'appuyant sur de nombreux exemples puisés dans la [p. 98] poésie de Ronsard ou de Du Bellay, et dans la traduction du roman d'Héliodore par Amyot²⁷. Fouquelin range les tropes en quatre espèces (métonymie, ironie, métaphore, synecdoque), comme Aristote

²² *Ibid.* 59a

²³ *Ibid.* 55a.

²⁴ Du Bellay Joachim, *La Deffence et Illustration de la langue françoise* (1549), éd. J.-C. Monferran, (Genève : 2001), I, 7, 91 : « Immitant les meilleurs Auteurs Grecz, se transformant en eux, les devorant, et apres les avoir bien digerez, les convertissant en sang, et nourriture, se proposant chacun selon son Naturel, et l'Argument qu'il vouloit elire, le meilleur Auteur, dont ilz observoient diligemment toutes les plus rares, et exquises vertuz, et icelles comme Grephes, ainsi que j'ay dict devant, entoint, et appliquoint à leur Langue. Cela faisant (dy-je) les Romains ont baty tous ces beaux Ecriz que nous louons, et admirons si fort. »

²⁵ D'autres passages s'appuient clairement sur Horace mais ils ne concernent pas particulièrement la métaphore. C'est le cas aussi de références à Quintilien.

²⁶ Du Bellay, *Deffence*, éd. cit., II, 9, 158.

²⁷ Marie de Gournay cite les trois auteurs ensemble comme modèles de l'apogée de la France, « la saison d'Amiot, Ronsard et Du Bellay », *O. C.* 1096, *Advis* 405, et *O. C.* 1145, *Advis* 442.

décrivait quatre espèces sous le terme commun de « métaphore ». Sans doute est-ce l'un ou l'autre – ou les deux – que Marie de Gournay désigne à travers les « Rheteurs » quand elle écrit :

Je nomme icy les metaphores figures, tout court, puis qu'elles sont une des especes de quatre que les Rheteurs nous proposent, et la plus generale, la plus specieuse, riche et necessaire de toutes²⁸.

Fouquelin redonne, en effet, la première place à la métaphore comme figure de connaissance :

[...] la Métaphore pour la splendeur de sa signification tiendra le premier rang.
[...] Mais parce que la cogitation d'une similitude délecte l'esprit ; de là vient que la Métaphore plaît, et est Trope élégant par-dessus tous les autres, de quelque fontaine qu'ils soient puisés²⁹.

La compréhension vient de la représentation de la ressemblance :

Non seulement il nous semble que voyons la chose, mais aussi la similitude d'icelle. Parquoi Aristote loue entre toutes les autres, ces Métaphores, lesquelles frappent les yeux, pour la clarté de leur signification.³⁰

La mise sous les yeux correspond, comme chez Aristote, au développement de l'énergie, non seulement rhétorique, mais à l'actualisation des capacités d'animation, du principe de vivacité qui est à l'œuvre dans le monde sublunaire³¹. Marie de Gournay accorde beaucoup d'importance à la question de l'énergie conçue comme la représentation vive d'une pensée et de l'être qui la produit. Elle affirme imiter Ronsard et Du Bellay « selon la *visée* qu'ils marquerent ; et [p. 99] selon le courage ou la pointe de *vigueur* et d'*invention* qu'ils nous affislerent »³². Reprendre les métaphores, c'est faire preuve d'invention à travers la vigueur de l'*energeia*. On peut remarquer que quand Marie de Gournay s'intéresse à la question de la mise sous le regard, elle réfère à Aristote. En effet, dans la « Deffence de la Poësie », elle défend la vigueur contre la douceur, en développant une isotopie de la vie³³ qui l'entraîne à affirmer que le discours vigoureux « c'est mettre devant les yeux la chose qu'un foible ou commun parleur cherche en vain ». Et de conclure par le passage suivant :

Aristote nous apprend qu'il adoreroit un homme, s'il luy presentoit une bonne definition : mais cetuy-là se trouveroit en la personne d'un tel Escrivain, ou parleur de tel caractere : car qu'est-ce qu'une vive expression des choses, si ce n'est leur vraie definition ?³⁴

²⁸ Gournay, *O. C.* 1135, *Advis* 434.

²⁹ Fouquelin Antoine, *La Rhétorique française*, in Goyet F. (éd.), *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance* (Paris : 1990) 378 et 372.

³⁰ *Ibid.* 373.

³¹ Aristote, *La Rhétorique* 1411 b, « Je dis que les mots peignent, quand ils signifient les choses en acte [ἐνεργουόντα] ».

³² Gournay, *O. C.* 933, *Advis* 270.

³³ Gournay, *O. C.* 1154, *Advis* 448 : métaphores du vivant commentées par : « nous y cherchons ce qui s'appelle l'esprit et la vie ».

³⁴ Gournay, *O. C.* 1155, *Advis* 449.

La métaphore dit que ceci est cela, et elle place sous les yeux l'énergie de la vie même qui anime l'inanimé³⁵. Les commentaires des métaphores de Bertaut et de Du Perron mettent en pratique cette théorie³⁶.

Par ailleurs, les frontières entre invention et élocution se déplacent comme c'est le cas dans la *Deffence*. La promotion de l'élocution que l'on observe dans le traité de Du Bellay, chez Fouquelin, et même chez Peletier qui affirme qu'« il y a invention à disposer : et y a invention encore en l'Elocution, savoir est en l'élection des mots »³⁷, est également repérable chez Marie de Gournay. L'éloge de la métaphore correspond à une représentation du langage littéraire comme forme de pensée et au refus de séparer la pensée et les ornements disjoints de l'idée comme s'ils venaient en surplus³⁸. Ainsi :

[p. 100]

[...] les Metaphores sont fondées sur l'invention et sur la raison universelle [et] quiconque soustient que la Langue Françoisse n'y a pas une part égale à ses voisines, soustient aussi, qu'elle a moins de part à la raison et à l'industrie, que ses voisines n'en ont ³⁹.

On entend ici encore en écho *La Deffence* : « [les Langues] ont été formées d'un mesme jugement, à une mesme fin : c'est pour signifier entre nous les conceptions, et intelligences de l'esprit [...] toutes les choses, que la Nature a créés, tous les Ars, et Sciences en toutes les quatre parties du monde, sont chacune endroit soy une mesme chose »⁴⁰ ; « toutes Langues sont d'une mesme valeur, et des mortelz à une mesme fin d'un mesme jugement formées »⁴¹. L'articulation entre théorie linguistique et théorie littéraire élaborée par *La Deffence* est reprise par Marie de Gournay, qui réaffirme la continuité entre les idées et les mots, entre la langue et le discours littéraire. Production littéraire, la métaphore est ainsi une source d'enrichissement de la langue et de la pensée, comme le montrent ces réflexions du premier *Traicté sur la Poésie* à propos du langage poétique :

Langage dis-je, composé de tous les mots d'une langue, cousus, jardinez, provignez, et metaphorisez, jusqu'à l'extreme effort de l'invention d'un esprit industrieux, puissant et magnifique. Ce langage est en somme, tout ce que la langue possède, tout ce qu'elle a possédé depuis cinquante ans qu'elle a touché le but des Sciences, et tout ce qu'une saine, vigoureuse et pompeuse audace peut édifier là-dessus.⁴²

³⁵ Aristote, *La Rhétorique* 1412a : « En tous ces passages c'est la vie prêtée à un objet inanimé qui signifie l'acte [ἐνεργοῦντα]. [...] Tous ces mots rendent le mouvement de la vie [ζῶντα] ; or l'acte [ἐνέργεια] est le mouvement [κίνησις]. »

³⁶ Voir le commentaire de « divider les plis du temps », *O. C.* 1554, *Advis* 753, et la comparaison entre poésie et peinture, *O. C.* 1557, *Advis* 756 : « [ce je ne sais quoi] luy [à la toile] sçait donner une ame, des passions et des mouvements, par les choses autant inanimées qu'elle ? ».

³⁷ Jacques Peletier, *Art poétique*, in Goyet F. (éd.), *Traictés de poétique* 252.

³⁸ C'est ce qui fonde l'importance de la *copia*, comme l'a expliqué Cave T., *Cornucopia. Figures de l'abondance au xv^e siècle : Érasme, Rabelais, Ronsard, Montaigne*, trad. G. Morel, (Paris : 1979, rééd. 1997).

³⁹ Gournay, *O. C.* 947, *Advis* 279.

⁴⁰ Du Bellay, *Deffence*, I, 1, 75-76.

⁴¹ *Ibid.* I, X, 101.

⁴² Gournay, *O. C.* 247, *Traicté sur la poésie* 15.

La métaphore est un lieu littéraire et linguistique dans lequel l'invention rencontre l'élocution. C'est ce que ne comprennent pas les tenants de l'épuration du langage. Ils pensent pouvoir dissocier le sens de la diversité des mots. Marie de Gournay développe ainsi la métaphore de la politesse comme polissage⁴³, pour mettre en évidence la manière qu'ont ses adversaires de concevoir les mots comme disjoints de la signification substantielle :

[p. 101]

Que nous proffite aussi d'estre riches en politesse, si nous polissons une crotte de chèvre ? La politesse, apres tout n'estant rien en soy qu'un accident, qui peut accompagner également un bon et un mauvais Ouvrage ; la fadaise pourroit loger avec elle, non pas cette force meure et vive que nous cherchons, et dans laquelle il faut advouer que l'elegance a tousjours lieu, qui est la vraye politesse des bons Ouvriers.⁴⁴

Les réformateurs s'égarèrent dans un travail sur la qualité accidentelle, alors que la poésie est affaire de concentration de substance⁴⁵. La force, la vigueur, l'invention, sont inséparables de la grâce et de l'élégance. Pour cette raison, les tenants de l'épuration et de la politesse n'ont pas de puissance, de sorte qu'il suffit de vouloir les éliminer pour en être capable :

Pour demolir et ruyner les nouveaux Poetes par la voye que je viens de proposer, il ne faut que le vouloir : au lieu que s'ils eussent cherché leurs principales richesses, leur forme essentielle, au sens, en la vigueur, en l'Art et en la grace, suivant le grand chemin Poétique et Oratoire : il faudroit le pouvoir, et celui qui se trouve le plus rarement⁴⁶.

Leurs mots sont disjoints de la pensée qui caractérise le grand écrivain, cette pensée qu'on approche dans l'exercice de la traduction d'un Tacite par exemple, que l'on ne peut réussir que si l'on est « capable de la conception de Tacite »⁴⁷. Dépassant l'opposition entre la traduction et l'imitation, qui avait été rapidement abandonnée par les poètes de la Pléiade, Marie de Gournay rejoint la conception du style que cette opposition mettait en évidence, conception d'une puissance de l'élocution vectrice du génie de l'écrivain selon *La Deffence* :

[...] genre d'auteurs certes auquel si je scavoys' ou vouloy' traduyre, je m'adroisseroy aussi peu à cause de ceste Divinité d'Invention, qu'ilz ont plus que les autres, de ceste grandeur de style, magnificence de motz, gravité de sentences, audace, et variété de figures, et mil'autres lumieres de Poésie : bref ceste Energie, et ne sçay quel Esprit, qui est en leurs Ecriz, que les Latins appelleroient *Genius*⁴⁸.

[p. 102] L'élocution n'est pas séparée de l'invention, et les figures parmi lesquelles la métaphore occupe une place de choix donnent accès à la grâce du génie :

⁴³ *Dictionnaire vivant de la langue française*, <http://dvlf.uchicago.edu/mot/politesse>, *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694 : « Politesse. s. f. Il ne se dit point au propre, & il signifie fig. une certaine maniere de vivre, d'agir, de parler, civile, honneste & polie, acquise par l'usage du monde. Avoir de la politesse. cet homme a de la politesse. on remarque une grande politesse en [...]. »

⁴⁴ Gournay, *O. C.* 954, *Advis* 284.

⁴⁵ Gournay, *O. C.* 954, 1153 et 1563.

⁴⁶ Gournay, *O. C.* 1144, *Advis* 441.

⁴⁷ Gournay, *O. C.* 1431, *Advis* 636.

⁴⁸ Du Bellay, *Deffence*, I, 6, 90.

[élocution] dont la vertu gist aux motz propres, usitez et non aliénes du commun usaige de parler : aux Metaphores, Alegories, Comparaisons, Similitudes, Energies, et tant d'autres figures, et ornemens sans les quelz tout oraison et Poëme sont nudz, manques, et debiles. Je ne croyray jamais qu'on puisse bien apprendre tout cela des Traducteurs, pour ce qu'il est impossible de le rendre avec la mesme grace, dont l'Authheur en a usé⁴⁹

Une conception voisine préside à la définition de l'élocution dans *l'Abrégé de l'art poétique* de Ronsard :

Élocution n'est autre chose qu'une propriété et splendeur de paroles bien choisies et ornées de graves et courtes sentences, qui font reluire les vers comme *les pierres précieuses* bien enchâssées les doigts de quelque grand Seigneur. [...] Pour ce tu te dois travailler d'être copieux en vocables, et trier les plus nobles et signifiants pour servir de nerfs et de force à tes carmes, qui reluiront d'autant plus que les mots seront *significatifs*, propres et choisis.⁵⁰

Le texte de Marie de Gournay semble résulter de l'hybridation de ces textes et de leur transposition dans le contexte des années 1620 :

Car non seulement la principale richesse, la plus fine *pierrerie* du langage d'un Poëme, sur tout Heroïque, mais aussi sa principale nécessité gist aux Metaphores ou translations : singulierement en un langage si sterile que le nostre, de termes qui soient magnifiques ou puissans en leur propre *signification*⁵¹.

Elle déplace le centre de gravité vers la dimension intellectuelle en conservant la constellation de la poétique de la Pléiade, infléchi par cette intellectualisation. Ainsi, à la poésie de son temps, elle oppose « [l']antique Poesie, speculative, haute, imperieuse : mon second Père [Montaigne] adjoisteroit, celeste et Divine »⁵². « Divine » devient nettement une métaphore de la qualité d'une poésie [p. 103] qui donne à penser et à connaître, dont les mots révèlent du sens. L'élocution doit révéler « l'Invention et le Genie »⁵³ qui ne se trouvent pas dans le langage courant et dont ont fait preuve les grands poètes au premier rang desquels figure Ronsard, dont Marie de Gournay rappelle qu'il a été nommé par Michel de l'Hospital « le Genie de la France »⁵⁴. Figure de l'énergie intellectuelle, la métaphore révèle la pensée qui accroît la connaissance du lecteur et manifeste la singularité de l'auteur. Avant d'examiner cet enjeu, on peut revenir sur le syntagme « raison universelle »⁵⁵ qui fonde l'usage de la métaphore. Absente des textes métopoétiques de la Pléiade, l'expression se trouve en revanche dans la *Dialectique* de Ramus⁵⁶, ouvrage qui forme le pendant de la *Rhétorique française* de Fouquelin et s'inscrit

⁴⁹ *Ibid.*, I, 5, 87-88.

⁵⁰ Ronsard, *Abrégé de l'Art poétique français*, in Goyet. (éd.), *Traité de poétique*, 474.

⁵¹ Gournay, *O. C.* 931, *Advis* 269.

⁵² Gournay, *O. C.* 952, *Advis* 283. Écho de Montaigne, *Essais* I, 37, éd. Villey-Saulnier (Paris : 1965) 231 : « [...] la bonne, l'excessive, la divine est audessus des regles et de la raison. »

⁵³ Gournay, *O. C.* 961, *Advis* 290.

⁵⁴ Gournay, *O. C.* 1095.

⁵⁵ Gournay, *O. C.* 947, *Advis* 279, cité *supra*. Voir aussi *O. C.* 1122, *Advis* 424 : « Les habilles gens sont les vrais emissaires et les interpretes de la raison universelle, et de la particuliere des Langues et de leur usage vulgaire, qui les recognoist pour ses compagnons et ses directeurs, pendant que les autres esprits sont ses vassaus et rien de plus. »

⁵⁶ La Ramée Pierre de, *Dialectique*, (Paris, André Wechel : 1555) n. Voir note suivante.

nettement dans le mouvement de promotion linguistique du français initié par les poètes de la Pléiade. *La Dialectique* se divise par ailleurs en deux parties, invention et jugement [p. 4], et elle repose sur la raison universelle et sur l'expérience⁵⁷.

À travers ses différents textes, Marie de Gournay propose une conception de la métaphore qui ne se contente pas de se revendiquer de l'usage poétique ronsardien, mais qui se fonde sur le même cadre théorique. Pour mesurer encore cette proximité, on peut comparer ces écrits avec *l'Académie de l'art poétique* de Deimier, parue en 1610. Ce dernier revendique le modèle poétique ronsardien et reprend parfois au mot près des passages de *La Deffence*, de *l'Art poétique* de Peletier ou de *l'Abbrégé de l'art poétique* de Ronsard. La métaphore y est cependant peu présente et elle peut concentrer les défauts d'enflure et d'obscurité des mauvais poèmes :

Aussi Ronsard appercevant que cest Autheur [Du Bartas] metaphorisoit & s'obscurcissoit par trop en quelques endroits, & que Du Monin en usoit partout de la sorte, disoit parfois à ses amis. Que Du Monin & Du Bartas luy avoyent gasté la Poësie.⁵⁸

[p. 104] Sans figures, « le Poème ne sera nullement Poétique, ains il ne sera autre chose qu'une Prose en rime », mais « le Poème pour estre par trop Poëtisé, n'est point Poétique, ains l'ouvrage d'un arrogant rimeur & d'un pedant evanté »⁵⁹. À travers Peletier et Ronsard, Deimier défend la clarté prônée par Quintilien. Elle forme l'axe du chapitre X et devient la qualité prééminente, si bien que sous couvert de fidélité, un nouvel art poétique se dessine. Comme le suggère J.-C. Monferran, Marie de Gournay lui donne donc peut-être souvent « la réplique » sur bien des points⁶⁰, dessinant une conception très cohérente, issue de la poétique de la Brigade, liée au ramisme, passant par Montaigne, pour rejoindre une poétique de la merveille et du sublime, dont on ne donnera que quelques jalons⁶¹.

Le « Traité sur la façon d'escrire de Messieurs [...] Du Perron et Bertaut » propose un développement sur la métaphore qui résonne de multiples échos. Marie de Gournay défend une

⁵⁷ *Ibid.*, Préface n. : « Certes la voye mesme nous est proposée, par laquelle ilz debvoyent tous cheminer & marcher, partie de principes, qui est la raison universelle, partie d'experience, qui est l'induction singuliere. »

⁵⁸ Deimier Pierre de, *L'Académie de l'art poétique*, (Paris, Jean de Bordeaux : 1610) 272. Marie de Gournay cite une fois Du Bartas en série avec Ronsard, Du Bellay et Desportes, sans restrictions, mais une seule fois : *O. C.* 1085, *Advis* 394. Sur Deimier et la métaphore voir Cernogora N., « De l'ornement au vice : réflexions sur l'évolution de la théorie de la métaphore et des normes du *bene dicendi* d'Aristote à Pierre de Deimier », in Arnould J.-C. et Milhe-Poutingon G. (éds.), *Les Normes du dire à la Renaissance* (Paris : 2004) 249-275.

⁵⁹ Deimier, *L'Académie* 279 et 281.

⁶⁰ Monferran J.-C., *L'École des Muses, Les arts poétiques français à la Renaissance (1548-1610)* (Genève : 2011) 262. Voir aussi note de l'édition des *O. C.* 1127, note D. La raison universelle, principe d'intellection, est ainsi très différente de la raison de Deimier, principe d'une critique du convenable et du vraisemblable, Deimier, *L'Académie*, chap. XVI.

⁶¹ On notera que cet univers intellectuel est celui de la Reine Marguerite ; or Marie de Gournay s'occupe de sa bibliothèque à Paris en 1609, voir Fogel M., *Marie de Gournay*, 162. Fidèle lectrice de la Pléiade et du Tasse, Marguerite possède plusieurs exemplaires de la *Rhétorique Française* de Fouquelin, est la dédicataire de *l'Apologie de Raimond Sebond* ainsi que celle de *l'Académie poétique* de Deimier : voir Mariéjol J.-H., *La Vie de Marguerite de Valois reine de Navarre et de France (1553-1615)* (Genève : 1950 ; reprint, Paris : 1928) 318 ; Coppin J., « Marguerite de Valois et le Livre des créatures de Raymond Sebond », *Revue du Seizième Siècle*, tome X, 1923, 57-66 ; Baudoin-Matuszek M.-N., « La bibliothèque de Marguerite de Valois », in *Henri III Mécène* (Paris : 2006) 273-292.

écriture de la concentration « afin de ramasser beaucoup de substance en peu d'espace », pour « frapper le lecteur » d'un « Vers non seulement animé, mais animant encores ses auditeurs » pour produire un effet de « merveille »⁶². On pense à la manière dont Montaigne reprend le passage de Plutarque à propos de l'*energeia* d'Homère : « Ses parolles, selon Aristote, sont les seules parolles qui ayent mouvement et action : ce sont les seuls mots substantiels »⁶³. Comme le souligne O. Guerrier⁶⁴, c'est Montaigne [p. 105] qui ajoute le mot « substantiels ». Deimier reprend ce passage⁶⁵ et une bonne partie du chapitre II, 36 des *Essais*. Cette réécriture a sans doute marqué Marie de Gournay, qui a peut-être été agacée par une longue reprise au service d'un ensemble éloigné de la poétique des *Essais*⁶⁶. Contre une révérence superficielle, elle propose un système dont la langue des *Essais* et celle de la Brigade sont la pierre de « touche »⁶⁷ pour « esprouver les esprits »⁶⁸, un système dans lequel la substance des mots est activée grâce au « predicament »⁶⁹ des métaphores, qui développe l'attention au sens des mots.

Pour cela, elle parle « Poëtiquement de la Poësie »⁷⁰ et s'appuie à la fois sur des mots propres et sur des mots figurés pour développer un syncrétisme réfléchi. Au-delà de la Pléiade et de Montaigne, elle fait place à une poétique de la merveille dans laquelle les métaphores sont « sublimes »⁷¹ et nous entraînent aux « extrêmes limites de la Poesie », « ébloui[s] » de « merveille »⁷². Dès la « Deffence de la Poesie », elle nomme Pontano et Fracastor pour définir

⁶² Gournay, *O. C.* 1563, *Advis* 761. Voir aussi « merveille » et « grandiloquentia », *O. C.* 1097, *Advis* 406.

⁶³ Montaigne, *Essais*, II, 36, 753.

⁶⁴ Guerrier O., *Quand « les poètes feignent » : « fantasia » et fiction dans les Essais de Montaigne*, (Paris, Champion, 2002) 112. Comparer à Plutarque, *Sur les oracles de la Pythie*, trad. R. Flacellière (Paris : 2007) 23 : « Aussi, comme Aristote disait qu'Homère seul insufflait aux mots le mouvement de la vie par sa puissance créatrice [διὰ τὴν ἐνέργειαν], je prétendrais volontiers, pour ma part, que les offrandes de ce sanctuaire sont douées au plus haut point de la faculté de se mouvoir et de donner des signes en liaison avec la prescience du dieu ; aucune de leurs parties n'est vide ni insensible ; tout est plein de divinité. »

⁶⁵ Deimier, *L'Académie* 233 : « Or suivans l'opinion d'Aristote, ses paroles sont les seules paroles qui ayent mouvement & action ; ce sont les seuls mots substantiels. Et ceste singuliere & particuliere louange luy est aussi demeurée au jugement de Plutarque, que c'est le seul Autheur du monde qui n'a jamais soulé ny degousté les hommes, se monstrant aux Lecteurs toujours tout autre, & fleurissant toujours de nouvelle grace. »

⁶⁶ Dans le même traité, *O. C.* 1570, *Advis* 766, Marie de Gournay mentionne un autre des traités pythiques de Plutarque, *Sur la disparition des oracles*, 412 D-E repris par Montaigne, *Essais* I, 26, 160.

⁶⁷ Marie de Gournay, préface des *Essais*, Montaigne, *Les Essais*, éd. J. Balsamo - M. Magnien - C. Magnien-Simonin, (Paris : 2007) 5. La métaphore est transposée d'Horace dans *La Deffence* 170.

⁶⁸ Voir aussi ce qui est dit de Montaigne comme autorité canonisant la Pléiade, Gournay, *O. C.* 1095, *Advis* 404, et *O. C.* 1535-1536, *Advis* 740 sur le style des *Essais*.

⁶⁹ Gournay, *O. C.* 1553, *Advis* 753. Voir aussi 243, *Traicté sur la poësie*, 8. Le mot signifie ici « catégorie ».

⁷⁰ Gournay, *O. C.* 1557, *Advis* 756.

⁷¹ Gournay, *O. C.* 1576, *Advis* 770. Sur Montaigne et le sublime, voir Magnien M., « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », in O' Brien J.- Quainton M. - Supple J. (éd.) *Montaigne et le rhétorique*, Actes du colloque de Saint Andrews (28-31 mars 1982), (Paris : 1995) 27-48, et Guerrier O., « Montaigne, le « sublime » et l'essai », in Marot P. (éd.), *La Littérature et le sublime* (Toulouse : 2007) 119-134.

⁷² Gournay, *O. C.* 1556, *Advis* 754.

la poésie « comme un Art [p. 106] de s'exprimer avec merveille »⁷³, mais aussi Le Tasse⁷⁴, qui est le théoricien d'une poétique de la merveille reformulant l'*energeia* métaphorique aristotélicienne. Les métaphores du trait « qui frappe »⁷⁵ rappellent Aristote ainsi que Porphyre, capable d'exprimer la philosophie de Plotin avec l'éloquence de Longin⁷⁶, éloquence caractérisée dans le *Traité du sublime* par une capacité à susciter sans cesse une pensée en mouvement grâce à des représentations⁷⁷. La métaphore concentre « brièvement »⁷⁸ l'énergie de la pensée capable d'animer « des choses inanimées »⁷⁹ et le lecteur. La « fureur » et le « céleste éclat »⁸⁰, « assaisonné[s] de ce rayon de l'Eprit des Cieux qui les anime [...] brillant et tressaillant à nos yeux d'un plus bel éclat que ses flambeaux mêmes » relie cette poésie aux Odes ronsardiennes et aux « éloises » montaigniennes⁸¹. Comme dans le chapitre V du Livre III des *Essais*, les métaphores « rumin[ées] »⁸² par une imitation réflexive deviennent le lieu d'une pensée théorique exprimée de manière personnelle et vive qui leur donne pleinement leur rôle de figure d'intellection ; le « bien dire » se confond avec le « bien penser ». À côté des qualités de richesse, de vigueur et de force, Marie de Gournay fait également une place à la hardiesse et à l'audace, qui cristallisent le débat auquel elle prend part. En examinant ce dernier point, on peut peut-être comprendre un aspect paradoxal de la position de notre autrice.

2. La métaphore figure d'émancipation ?

En effet, si Marie de Gournay revendique de s'inscrire dans la postérité de Ronsard et de Du Bellay, il n'est pas certain que ceux-ci auraient été exempts de critiques à l'égard de son maniement des métaphores dans sa propre prose. Elle semble en effet négliger la « lime horacienne » qui émonde l'abondance [p. 107] pour garder la force significative, et adapte le discours aux circonstances et aux convenances. Michèle Clément note que contrairement à *La Deffence*, elle condamne « le labeur épineux » des Modernes⁸³. Le traité des métaphores oppose

⁷³ Gournay, *O. C.* 1097, *Advis* 406. Voir aussi *O. C.* 1100, *Advis* 408, *O. C.* 1554, *Advis* 755.

⁷⁴ Gournay, *O. C.* 1100, *Advis* 408.

⁷⁵ Gournay, *O. C.* 1563, *Advis* 760 : « [...] à frapper brusquement un Lecteur, et qu'elle ne peut le frapper brusquement, sans le frapper brièvement. ».

⁷⁶ Porphyre, *Vie de Plotin*, éd. et trad. E. Bréhier (Paris : 2013), 15, 43. Longin est abondamment cité par La Mothe Le Vayer dans *Les Considérations sur l'éloquence française de ce temps*, (Paris, Sébastien Cramoisy: 1637), ouvrage cité par Marie de Gournay, *O. C.* 1103, *Advis* 410.

⁷⁷ Voir en particulier *Traité du sublime*, trad. J. Pigeaud, (Marseille : 1993) VII, 3 et XV, 1.

⁷⁸ Gournay, *O. C.* 1563, *Advis* 760 et 1564, *Advis* 761.

⁷⁹ Gournay, *O. C.* 1557, *Advis* 756.

⁸⁰ Gournay, *O. C.* 1564, *Advis* 761, et *O. C.* 1576, *Advis* 770.

⁸¹ *Essais* III, 5, 844 C, et I, 37, 231 : « Quiconque en discerne la beauté d'une vue ferme et rassise, il ne la void pas : non plus que la splendeur d'un esclair ».

⁸² *Essais*, III, 5, 872, et Gournay, *O. C.* 1432, *Advis* 637.

⁸³ Clément M., « Les éléments épars d'un art poétique », 165 ; Gournay, *O. C.* 1558, *Advis* 756 .

« aux genereux efforts de l'invention », le « pur travail, et travail de portefaix »⁸⁴. C'est une stratégie. Marie de Gournay veut opposer ceux que nous appellerions les besogneux aux génies et donne une place plus importante aux modèles fournis par les grands poètes qu'aux traités⁸⁵, ce qui pourrait bien apparaître pour nous comme une fidélité profonde à nos auteurs. L'argumentation utilise ici l'idée d'exception de différentes manières qui ne sont pas sans rapport avec les problèmes posés par la métaphore. En effet, les adversaires de Marie de Gournay sont en réalité des « censeurs » qui limitent l'usage et ne supportent ni la profusion, ni les exceptions liées à l'excellence individuelle. Tout, chez eux, doit être soumis à l'uniformité de la règle et ils interdisent et tranchent dans la langue. Ainsi interdisent-ils les métaphores « hors celles qui courent les rues »⁸⁶. Et c'est le véritable objet de leur « labeur » :

Son dessein ne visant qu'à chercher tout ce qui les empesche, et fuir tout ce qui les accomode : j'entends l'usage frequent des superbes Metaphores, object de ce Traicté, les autres figures hardies, [...] et finalement l'abondance et le choix des mots [...]⁸⁷

Certes, figures fréquentes, hardies, abondance peuvent sembler oublier la mesure de l'*aptum*. Marie de Gournay a très bien à l'esprit cet écueil, mais elle précise qu'elle pardonnerait à ses adversaires « s'ils ne les querelloient [les Métaphores] qu'en particulier, je dis quand ils se prendraient aux plus richement belles »⁸⁸. Car en réalité, la condamnation des « Métaphores fréquentes et hardies » n'est qu'un élément significatif d'une méconnaissance du lien entre les mots et les idées, de la nature de figures, qui ressemble à une folie :

[p. 108]

Esclats de teste et censures, puis qu'il leur plaist, non seulement pour dégrader les Muses de leur majesté superbe, quand ils ne les dégraderoient que du seul droict des Metaphores frequentes et hardies, mais aussi pour les embabouiner de sornettes, et pour les parer de bijoux de verre comme espousées de village, au lieu de les orner et les orienter[décorer à l'orientale] de perles et de diamants, à l'exemple des grandes Princesses⁸⁹.

Or les métaphores sont les figures exemplaires de la poésie de l'éclat du sens défendue par Marie de Gournay :

[...] en icelles [métaphores ou translations] gi[t] la principale partie de la hardiesse, pompe et relief, et partant du dégoust et rebut des nouveaux Poètes : suffit qu'on sache en bloc qu'elles vont à l'infiny, soit en estendue soit en merite.⁹⁰

⁸⁴ Gournay, *O. C.* 935. Voir aussi *O. C.* 951, *Advis* 282 : « C'est au Ciel certes à donner ce qui separe un Poete de la Foulle, disons mieux, ce qui le fait Poete : et tout ce que l'Art et les preceptes peuvent obtenir, c'est fonder leur edifice sur la baze de ce riche present. »

⁸⁵ Gournay, *O. C.* 951, *Advis* 282 : « Celuy que la Nature a marqué de ce glorieux carractere, sans avoir besoin d'autre Art que de celuy qu'il trouve en la lecture de ses predecesseurs Poetes estrangers et François, jointe à l'exercice d'escrire : rompra toutes les barrieres de ces artistes nouveaux, et d'une brusque escapade fendra le vent bien loin devant eux, les estouffant de la poudre de ses pas ? [sic] »

⁸⁶ Gournay, *O. C.* 933, *Advis* 270.

⁸⁷ Gournay, *O. C.* 935, *Advis* 272.

⁸⁸ Gournay, *O. C.* 944, *Advis* 277.

⁸⁹ Gournay, *O. C.* 933, *Advis* 270.

⁹⁰ Gournay, *O. C.* 243, *Traicté sur la poésie* 9.

Elles cristallisent la défense et l'attaque parce qu'elles sont les lieux de l'invention remarquable, d'un « infiny » qui sonne de manière singulière⁹¹. Sincère admiratrice de Ronsard et franchement hostile à ce qu'elle présente comme un terrorisme intellectuel qui mutile⁹², Marie de Gournay définit aussi la métaphore comme une figure de la liberté, de « l'émancipation » :

Mais veritablement il n'est pas besoin d'alleguer les hommes, les Heros ny les Dieux, où Dieu mesme parle : puis qu'il est certain que les plus sublimes Genies de la Bible, David, Isaïe, Salomon et autres, sont *tissus par tout de Metaphores*, et autant émancipées, s'il est permis de le dire, que le vol de ces esprits est haut. *Le vin qui rit dedans l'or* et toute pareille façon de parler, estoient au commencement de nostre Poësie Françoisise la risée des Courtisans frisez, comme noz Peres nous ont appris : que si Ronsard se fust rebutté par cette sottise, que s'il ne s'en fust moqué, dequoy eussent edifié leurs Livres ces ingrats disciples de son Art, qui le veulent saper en nos jours ?⁹³

[p. 109] Le terme d'émancipation revient à plusieurs reprises⁹⁴, faisant de la métaphore un des lieux où se déploie la liberté du discours, un lieu de l'avènement de la pensée et de la représentation de la puissance auctoriale. Et c'est dans son propre usage que Marie de Gournay manifeste sa conception de la métaphore, plus fidèle qu'il n'y paraît à l'usage de ses modèles, y compris dans les deux éléments qui attirent l'attention, l'usage abondant de métaphores en prose et le choix de comparants dans des domaines qui contreviennent aux bienséances.

Marie de Gournay commente son propre usage dans la préface des *Advis*, « Discours sur ce livre à Sophrosine » (1634), dans lequel elle espère un bon accueil pour son livre :

[...] si les Metaphores ne luy denient point l'ornement qu'elles luy doivent, et si cét ornement reste dans les termes d'une pertinence réglée, mais neantmoins plustost hardie que timide, sur tout aux Vers : si la vigueur ne luy manque pas, si la variété l'accompagne [...] ⁹⁵

Elle se soumet bien au critère de la pertinence, d'une convenance au genre et au propos. L'usage « hardi » et riche est donc pertinent pour son propos. Elle souligne ainsi son usage à propos de son traité *De la façon d'écrire de Messieurs [...] Du Perron et Bertaut* : « Parlons Poëtiquement de la Poësie »⁹⁶. Elle suit ainsi Vida qu'elle cite abondamment dans plusieurs de ses traités, Montaigne, mais aussi Du Bellay à qui Aneau a reproché un usage poétique de la métaphore en prose :

[...] c'est mal continué et conduit ta Métaphore, et Allégorie : èsquelles figures (comme les plus belles) tu te plais partout, et par trop, mèmement en prose. Car des belles choses l'usage doit être autant rare, que propre. Et l'oraison solue ne reçoit affectation de tant de figures, principalement en genre doctrinal [...] ⁹⁷

⁹¹ Même formule pour Du Perron et Bertaut : *O.C.* 1554, *Advis* 753 : « [les Métaphores] vont à l'infiny chez ces Prélats, soit en quantité, soit en mérite. »

⁹² On connaît la célèbre comparaison avec le renard à la queue coupée, *O. C.* 950, *Advis* 282. Voir aussi le « coupe gorge », *O. C.* 249, *Traicté sur la poësie*, 18.

⁹³ Gournay, *O. C.* 945, *Advis* 277.

⁹⁴ Gournay, *O. C.* 249, *Traicté sur la poësie* 18 : « ces deux derniers Poëtes ont esté plus hardis et frequents en toutes forces de justes et superbes émancipations ».

⁹⁵ Gournay, *O. C.* 555, *Advis* IV.

⁹⁶ Gournay, *O. C.* 1557, *Advis* 756.

⁹⁷ Aneau Barthélemy, *Le Quintil horacien*, in Goyet (éd.), *Traictés de poétique* 193.

De même que cet usage abondant de la métaphore mêlant des isotopies diverses était cohérent avec la poétique préconisée, que l'œuvre illustre en même temps qu'elle l'exposait⁹⁸, l'usage riche et hardi pratiqué par Marie de [p. 110] Gournay illustre la poétique qu'elle défend contre ceux qui épurent et polissent. L'usage des métaphores propose un signe hypertextuel vers le genre du traité d'écrivain de la Pléiade et beaucoup de métaphores sont des éléments intertextuels qui affirment la continuité là où les puristes insistent sur une coupure temporelle entre le XVI^e et le XVII^e siècle. Marie de Gournay met en œuvre une écriture de l'imitation qui illustre la place de la métaphore dans cette poétique. La métaphore, qui paraissait n'être qu'une figure une parmi d'autres dans les énumérations des écrits théoriques de Du Bellay, Ronsard ou Peletier, devient avec elle l'objet d'un texte spécifique qui dit bien qu'elle est en elle-même un élément emblématique du tout. La reprise citationnelle de la métaphore du modèle développe un pouvoir méta-littéraire ; la répétition induit une mise en abyme et la métaphore permet de penser la langue et la littérature.

Excellente lectrice des arts poétiques, Marie de Gournay a aussi bien saisi la nature dialogique des métaphores qui sont reprises de traités en traités⁹⁹. La reprise d'une même métaphore peut signaler une dette ou permettre, grâce à l'énonciation nouvelle, de se démarquer avec plus ou moins de vigueur d'un auteur précédent. On peut ainsi se demander si ce n'est pas à Deimier qu'elle emprunte la métaphore de l'avortement :

Il faut adjoindre, que si nos ayeulx eussent forgé de pareilles superstitions, ergotteries et punctilles que celles d'aujourd'huy sur la Langue, ils luy eussent donné le coup de pied par le ventre pour la faire avorter : dont il fust advenu, que nous parlerions jusques à ceste heure à la manière de Jean de Meun.¹⁰⁰

Deimier avait écrit :

Et en fin aussi, sans l'Elegance & la beauté de l'Elocution, toutes les parties de l'Invention & de la disposition se treuveroient sans graces, sans harmonie & sans splendeur, & seroient du tout infructueuses & inutiles comme un thresor caché en terre, & comme un abortif monstrueux, en qui l'on remarque le deffaut des faveurs du temps & de la Nature.¹⁰¹

[p. 111] Amplifiée par l'image concrète, rehaussée par les antithèses, la métaphore est aussi peut-être le lieu d'une ironie citationnelle qui nourrit le discours polémique. De la même

⁹⁸ Voir Monferran J.-C., « La prose illustre de la Deffence », *Du Bellay La Deffence & L'Olive. Lectures croisées, Cahier Textuel* n°31 (Paris : 2008) 13-32, et Trotot C., « La métaphore dans *La Deffence et Illustration de la langue françoise* », *ibid.*, 33-48.

⁹⁹ Voir Trotot C., « L'usage de topiques métaphoriques dans la poétique de Sébillet à Fouquelin in Legrand M.-D. - Cameron K. (éds.), *Vocabulaire et création poétique dans les jeunes années de la Pléiade (1547-1555)* (Paris : 2013) 233-245.

¹⁰⁰ Gournay, *O. C.* 1106, *Advis* 412.

¹⁰¹ Deimier, *L'Académie* 224. Marie de Gournay et Pierre de Deimier se souviennent peut-être d'un emploi métapoétique d'avorter dans l'« Ode à Michel de l'Hospital » (Lm III 158, v. 724).

manière, quand Marie de Gournay utilise l'image saisissante d'un Ronsard déterré¹⁰² par la profanation ignorante des nouveaux poètes, elle semble renverser la remarque de Laudun d'Aigaliers : « lorsqu'un escript, pour docte qu'il soit, est obscur, en fin il envieilly et ensevely du tout sans esperance d'estre jamais deterré »¹⁰³.

Enfin, elle fait preuve d'un usage « hardi » en refusant de se plier aux bienséances qui interviennent dans les débats linguistiques non seulement de son temps, autour de la préciosité, mais de tout temps. Le « Traité des métaphores » se fait l'écho de ces interdictions fondées sur l'équivoque qui jettent le doute sur « Mer de Calais et de Marseille » ou sur « cul » de lampe ou d'artichaut »¹⁰⁴ et se moque de ceux qui interdisent des mots au motif que leur sens figuré rappelle un sens propre malséant ; « concevoir » ou « matière » font ainsi l'objet d'une moquerie qui renvoie les censeurs à leur propre imaginaire :

Certes nous serions en dur party si nous estions obligez ou de nous taire, ou bien d'empescher un fripon de Lecteur ou d'escouteur de porter son esprit au bordel plutost qu'aux armes, ou chez le cabaretier plustost qu'au Senat¹⁰⁵

La métaphore qui réunit plusieurs sens est ainsi le lieu d'une liberté de l'esprit, elle est capable de libérer des contraintes imposées par la réalité et par l'adversaire. Elle est le lieu où la bataille pamphlétaire est déjà gagnée. Or non seulement Marie de Gournay refuse la politesse dans la poétique, mais, plus généralement, elle refuse de « parler à point de fourchette »¹⁰⁶. L'utilisation du vocabulaire commun et même du vocabulaire sexuel ou scatologique lui permet d'affirmer sa liberté de parcourir l'ensemble du réel au mépris des limites de la bienséance imposées aux femmes¹⁰⁷. Elle milite pour un emploi de la métaphore qui ne soit pas euphémisant mais permette au contraire de [p. 112] s'approprier la vigueur réservée aux hommes, vigueur qui est celle de la connaissance de l'*energeia* du monde.

Les métaphores sont ainsi le lieu d'une appropriation et d'une mise en abyme du travail de la création littéraire, que Marie de Gournay souligne dans les emplois où elle met en série le vocabulaire de la greffe, du jardinage et le verbe « métaphoriser ». Du Bellay écrivait que pour enrichir la langue, il faut greffer¹⁰⁸. Marie de Gournay reprend cette isotopie en y mêlant du vocabulaire théorique : il faut « greffer, [...] provigner, metaphoriser et commenter » la

¹⁰² Gournay, O. C. 1571, *Advis* 767 : « voyant que ces Poètes du temps qui court, les ont plus qu'à demy deterréz, et nous enterrent tous vifz par l'ignorante crédulité que les trois quarts de la Cour apportent à leurs censures ».

¹⁰³ Laudun d'Aigalier Pierre de, *L'art poétique françois*, éd. J.-C. Monferran (Paris:) 2000 160.

¹⁰⁴ O. C. 940, *Advis* 273 bis.

¹⁰⁵ *Ibid.* 942, *Advis* 275.

¹⁰⁶ *Ibid.* 953, *Advis* 284.

¹⁰⁷ Voir Glidden H., « Self-Portraiture, Gournay, and the Color of Rhetoric », *Montaigne Studies*, n° 8, (1996) 159-172, et Cathleen Bauschatz, « Marie de Gournay's Gendered Images for Language and Poetry », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 25, 3 (fall 1995) special issue *Montaigne and Marie de Gournay*, 489-500.

¹⁰⁸ Du Bellay, *Deffence*, I, 3 80.

langue¹⁰⁹. Comme l'a rappelé R. Menini, Marie de Gournay emprunte le comparant « provigner » à Ronsard¹¹⁰ et elle en modifie l'extension, puisqu'il ne désigne plus chez elle la dérivation mais la métaphorisation. D'une certaine manière, elle réalise le « provignement », qui consiste, comme le rappelle R. Menini, à « coucher en terre les brins d'un sep de vigne, afin qu'ils prennent racine, & qu'il s'en fasse d'autres seps »¹¹¹. Le provignement consiste donc à opérer un travail d'enfouissement qui permet la résurgence productive notamment par le filage de la dérivation ou par celui des figures, qui illustre la puissance auctoriale. Les métaphores sont les lieux privilégiés de ce travail. Leur résurgence signale une lecture qui entraîne une imitation consciente ou involontaire, ou une reprise ironique source de différenciation. Le provignement rappelle ainsi Ronsard et Montaigne, mais aussi Vigenère qui emploie le terme à propos du travail d'enrichissement de la langue dans la préface des *Tableaux de Philostrate*¹¹². Mieux que personne, Marie de Gournay a affirmé que la littérature était affaire de filiation, mais de filiation intellectuellement choisie. Greffer, provigner, métaphoriser sont ainsi complétés par « commenter » (p. 695), terme du retour [p. 113] théorique. C'est le produit de la rumination et de la chylification¹¹³ : une œuvre de mots porteuse du sens que lui a insufflé son auteur ou son autrice.

Marie de Gournay se fonde donc sur la pratique de la Pléiade et sur les écrits théoriques qui l'ont accompagnée car il faut, dit-elle, être « ferré à glace de doctrine et de sens » pour lire, écrire ou traduire un poème, « la maistresse partie de l'ame, qui est le jugement, estant aussi plainement employée à l'examen des choses, qu'à leur pratique »¹¹⁴. Elle propose ainsi une conception de la métaphore comme figure de l'énergie intellectuelle mûrement réfléchie. Par

¹⁰⁹ Gournay, *O. C.* 695, *Advis* « Du langage François », 80 ; voir aussi *O. C.* 247, *Traicté sur la poésie*, 15 cité *supra*, 931 : « sur une Langue croissante encore comme la nostre, et partant forcée de les planter et provigner par nouvelle adresse et nouvel usage », et 1106 : « la police dont il doit estre gouverné, restrainct ou provigné ». Voir Thomine M.-C., « Des métaphores... », 183, Clément M., « Les éléments épars d'un art poétique » 165, et Menini R. et Knop D., « L'art du provignement dans le troisième livre des *Essais* », in Cappellen R. - Knop D. (éds.), *Montaigne, Le Livre III des Essais* (2017) <http://www.fabula.org/colloques/document4264.php>.

¹¹⁰ Ronsard, préface posthume sur *La Franciade*, *O. C.*, t. XVI, 349, rééd. Laumonier- Céard, (Paris: 2015) 5.1019.

¹¹¹ *Dictionnaire de l'Académie* (1694) cité par Romain Menini, art. cité.

¹¹² Vigenère Blaise de, *Les Images ou tableaux de platte peinture de Philostrate*, (Paris, Nicolas Chesneau : 1578), 23 : « personne voulust débattre, que les vieilles souches de la langue Française n'eussent bon besoin d'estre provignées, & les arbres renouvellez par quelque jeune pepiniere ».

¹¹³ Pour la rumination, voir *supra*, et pour la chylification : Marie de Gournay, préface des *Essais*, in Montaigne, *Les Essais*, La Pléiade, 10 : « On ne peut traicter les grandes choses selon l'intelligence des petits : car la comprehension des hommes ne va guere outre leur invention. Ce n'est pas icy le rudiment des apprentifs, c'est l'Alcoran des maistres : la quinte essence la philosophie : œuvre non à gouter, mais à digerer et chylifier, le dernier livre qu'on doit prendre, et le dernier qu'on doit quitter. Ilz galoppent après ses discours coupez, extravagans, et sans obligation de traicter un point tout entier ; et je sens bien qu'on va mettre de son escot en cette fricassée de resveries diverses. »

¹¹⁴ Gournay, *O. C.* 931, *Advis* 268 et 269.

là, elle témoigne de l'évolution de l'aristotélisme littéraire, lequel connaît de nombreux développements issus d'une lecture admirative des œuvres de Ronsard et de Du Bellay qu'il faudrait suivre dans un parcours européen à travers la *Défense de la poésie* de Philip Sidney ou les écrits du Tasse. À sa manière polémique et personnelle, elle poursuit l'écriture de la théorie littéraire en langue vulgaire sous une forme plus littéraire que philosophique. En cela, elle cultive l'héritage constitué par la Brigade. Elle confirme ainsi la présence de la théorie littéraire à l'origine de la Pléiade et suggère que Montaigne en est aussi l'héritier impertinent. Elle permet enfin de mettre l'accent sur la puissante liberté de Ronsard et propose de relire ses métaphores comme des figures de l'émancipation. Elle a ainsi produit la théorie la plus singulière et la plus littéraire de la métaphore, celle d'une figure dans laquelle s'exprime librement la pensée d'un auteur ou d'une autrice. C'est une belle postérité pour l'auteur des *Discours* et pour la muse gaillarde de la libre contrainte dont la théorie cachée est pourtant d'une puissance souveraine¹¹⁵.

BIBLIOGRAPHIE :

Avant 1800 :

ARISTOTE, *Rhétorique*, trad. Wartelle (Paris : 1973).

ARISTOTE, *La Poétique*, éd.-trad. par Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot (Paris : 1980).

DU BELLAY, *La Deffence et Illustration de la langue françoise*, éd. J.-C. Monferran, (Genève: 2001).

DEIMIER, P. de, *L'Académie de l'art poétique*, (Paris, Jean de Bordeaux: 1610).

FOUQUELIN, A., *La Rhétorique française*, in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, ed. Francis Goyet, (Paris : 1990)

GOURNAY, M. Le Jars de, *Les Advis*, (Paris, Jean Du Bray: 1641).

GOURNAY, M. Le Jars de, *Œuvres complètes*, éd. Arnould J.-C., Berriot É., Blum C., Franchetti A. L., Thomine M.-C. et Worth-Stylianou V., (Paris: 2002).

LA MOTHE LE VAYER, *Les Considérations sur l'éloquence française de ce temps*, (Paris, Sébastien Cramoisy: 1637).

LA RAMÉE P., *Dialectique*, (Paris, André Wechel : 1555).

¹¹⁵ Ronsard, Lm, XI, 160 v. 873 « Les Poètes gaillards ont artifice à part/ Ils ont un art caché qui ne semble pas art/Aux versificateurs, d'autant qu'il se promeine/D'une libre contrainte, où la Muse le meine ».

Après 1800 :

ARNOULD, J.-C., « Marie de Gournay polémique », *Littératures classiques*, n° 59, 2006/1, 237-250.

BAUSCHATZ, C., « Marie de Gournay's Gendered Images for Language and Poetry », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, vol. 25, n°3, fall 1995, special issue *Montaigne and Marie de Gournay*, 489-500.

BAUDOIN-MATUSZEK M.-N., « La bibliothèque de Marguerite de Valois », in *Henri III Mécène*, éd. Conihout I., Maillard J.-F. et Poirier G. (Paris : 2006) 273-292.

CLÉMENT, M., « Les éléments épars d'un art poétique dans L'ombre de la damoiselle de Gournay », *Marie de Gournay et l'édition de 1595 des Essais de Montaigne*, Jean-Claude Arnould, (Paris: 1996), 163-173.

FOGEL, M., *Marie de Gournay*, (Paris: 2004).

GLIDDEN, H., « Self-Portraiture, Marie de Gournay, and the Color of Rhetoric », *Montaigne Studies*, n° 8, (1996) 159-172.

GUERRIER O., « Montaigne, le « sublime » et l'essai », in *La Littérature et le sublime*, éd. Marot P., (Toulouse : 2007) 119-134.

MAGNIEN M., « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », in *Montaigne et le rhétorique*, Actes du colloque de Saint Andrews (28-31 mars 1982), O' Brien J., Quainton M. et Supple J. (éd.) (Paris : 1995) 27-48.

MENINI R. et KNOP D., « L'art du provignement dans le troisième livre des *Essais* », in *Montaigne le livre III des Essais*, éd. Capellen R. et Knop D. (2017)
<http://www.fabula.org/colloques/document4264.php>.

MONFERRAN J.-C., « La prose illustre de *la Deffence* », *Du Bellay La Deffence & L'Olive. Lectures croisées, Cahier Textuel* n°31 (Paris: 2008) 13-32.

MONFERRAN J.-C., *L'École des Muses, Les arts poétiques français à la Renaissance (1548-1610)*, (Genève: 2011).

PIGEAUD, J. « Une Physiologie de l'inspiration poétique, De l'humeur au trope », *Études Classiques*, XLVI, 1978, 23-31.

THOMINE, M.-C., « Des métaphores chez Marie de Gournay : réflexion linguistique et pratique littéraire », *Marie de Gournay et l'édition de 1595 des Essais de Montaigne*, Jean-Claude Arnould, (Paris: 1996), 175-192.

THOMINE-BICHARD M.-C., « Marie de Gournay et sa « Deffence » de Ronsard, « De la poésie et du langage des poètes », *La Poésie de la Pléiade : héritage, influences, transmissions*, Bellenger Y., Céard J., Thomine-Bichard M.-C., (Paris: 2009), 327-356.

TROTOT C., « La métaphore dans *La Deffence et Illustration de la langue françoise* », *Du Bellay La Deffence & L'Olive. Lectures croisées, Cahier Textuel* n°31 (Paris: 2008) 33-48.

TROTOT, C., « L'usage de topiques métaphoriques dans la poétique de Sébillet à Fouquelin », *Vocabulaire et création poétique dans les jeunes années de la Pléiade (1547-1555)*, éd. Marie-Dominique Legrand et Keith Cameron, (Paris : 2013), 233-245.